

Paolo, moine apostat, que le grand Bossuet regardoit comme un hérétique artificieux, déguisé sous le froc, que le Grand Henri IV empêcha d'introduire le luthéranisme à Venise (a). Chez un Richer, condamné par le

dans un mandement de Mr. Ricci, évêque de Pistoie en Toscane (1782), que les évêques n'ont pas le pouvoir d'abroger les loix du carême, *parce que c'est une pratique universellement reçue dans l'Eglise*. L'ennemi le plus forcé du St. Siège (*le scélérat obscur*) applaudit à cette décision. *Gaz. eccles.* 10 Juill. p. 110.

(a) Ce trait peut servir plus que tout autre, à faire connoître ce moine si cher aux détracteurs des Pontifes, & prouve de plus que la conversion de Henri à la religion catholique étoit bien sincère. Ce Prince découvrit la trame de Fra-Paolo, par une lettre qu'un ministre de Geneve écrivit à un Huguenot de Paris des plus considérables de la réforme. Cet homme mandoit à son ami que « dans peu » d'années on recueillerait les fruits des peines » que lui & Fra-Fulgentio prenoient pour in- » troduire l'évangile à Venise où plusieurs té- » nateurs & le doge même, successeur de Do- » nato, avoient ouvert les yeux à la vérité ; » qu'il ne restoit désormais qu'à prier Dieu que » le Pape fit quelque nouvelle querelle aux Vé- » niticiens pour avoir lieu d'introduire la réfor- » mation dans toutes les terres de la républi- » que ». Henri IV intercepta cette lettre, & par son ordre, Mr. de Champigny, alors son ambassadeur à Venise, en communiqua la copie d'abord à quelques-uns des principaux sénateurs qu'il savoit être bien intentionnés pour la religion de leurs peres, & ensuite au sénat assemblé après en avoir retranché le nom du doge par respect pour sa dignité. Le sénat remercia le Roi de l'avis important qu'il avoit bien voulu lui donner. Fra-Fulgentio eut défense de prêcher, & Fra-Paolo plus homme d'esprit, mais aussi corrompu que lui, se tint un peu plus sur ses gardes.